

Les Rêveries du promeneur solitaire

Jean-Jacques Rousseau

Quand le lac agité ne me permettait pas 1
la navigation je passais mon après-midi à
parcourir l'île en herborisant à droite et à
gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les
plus riants et les plus solitaires pour y rêver à 5
mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres,
pour parcourir des yeux le superbe et ravissant
coup d'œil du lac et de ses rivages couronnés
d'un côté par des montagnes prochaines, et de
l'autre élargis en riches et fertiles plaines dans 10
lesquelles la vue s'étendait jusqu'aux montagnes
bleuâtres plus éloignées qui la bornaient.
Quand le soir approchait je descendais des
cimes de l'île et j'allais volontiers m'asseoir au
bord du lac, sur la grève, dans quelque asile 15
caché; là le bruit des vagues et l'agitation de
l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme
toute autre agitation la plongeaient dans une
rêverie délicieuse où la nuit me surprenait

souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux
et reflux de cette eau, son bruit continu [...] frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence.

20

25



Dans ce manuel, à chaque fois que je rencontre un texte, je le lis, je suis attentif à ce que je ressens et à ce que je comprends.

- Jean-Jacques Rousseau (1712-1778),
Les Rêveries du promeneur solitaire, 1782 •

Lexique

Asile : refuge.

Cime : sommet, point le plus haut.

Herboriser : se promener en cueillant des plantes.

Grève : terrain plat formé de sables et de graviers, situé au bord de la mer ou d'un lac.

Suppléer : remplacer, mettre à la place.

Tertre : petite butte de terre, qui s'élève dans une plaine.